

INTÉRIMAIRES : URGENCE POUR LES SALAIRES ET LES EMBAUCHES !

L'arrêt momentané des samedis travaillés a mis encore plus en évidence la faiblesse des salaires que perçoivent les intérimaires. Comment accepter de se lever à 3 heures et demi du matin et de ne pas avoir de quoi vivre correctement, ni de pouvoir subvenir dignement aux besoins d'une famille ?

À cela vient de se rajouter **un système de calendrier de paye qui aura pour conséquence que toutes les journées effectuées dans le mois ne seront pas payées à la fin du mois, mais plus tard. Avec pour conséquence, des salaires en dessous du SMIC !**

Lors de la réunion des délégués du Personnel du mois de février, les militants CGT avaient mis en question ce problème :

« Pourquoi avoir demandé aux agences d'instaurer un nouveau calendrier paie ? Bien souvent, cela va revenir à ne pas leur payer l'intégralité des jours travaillés du mois. Exemple : en janvier, 21 jours travaillés et 18 sur paie, avec ce nouveau calendrier. En mars, 21 jours travaillés et 20 sur paie, etc. La CGT demande que tous les jours travaillés soient payés sur la paie du mois correspondant, et non un mois après. »

Non seulement la direction n'a pas répondu à notre question, mais elle l'a tout simplement ignorée ! Que cache ce mépris ?

De même, la direction a annoncé que le 5 mars ainsi que la semaine 19 ne seront pas travaillés. Cela aura aussi des **conséquences désastreuses** sur le niveau des salaires pour les mois à venir.

Sur le groupe PSA il y a aujourd'hui près de 10 000 salariés intérimaires, soit 1 ouvrier sur 4.

Ici à Mulhouse, ils sont plus de 1400. Et plus de 800 rien que sur le Montage, là où les contraintes, les pressions et l'exploitation sont les plus dures. Certaines équipes fonctionnent aujourd'hui avec 80 % d'intérimaires, et leur proportion par rapport aux CDI ne cesse d'augmenter.

Là aussi, PSA ne respecte pas la législation qui dit que l'employeur peut recourir à l'utilisation de travailleurs intérimaires uniquement pour « remplacement d'un salarié absent » ou pour un « accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise ».

Alors que la direction s'apprête à annoncer des profits records, les salariés intérimaires ne bénéficieront pas de la prime d'intéressement.

Pourtant ils ont autant contribué aux bénéfices de l'entreprise que les embauchés !

La prétendue baisse du chômage dont se glorifie le gouvernement masque mal l'aggravation de la précarité, la baisse du niveau de vie et l'augmentation de l'exploitation.

Flexibilité, conditions de travail de plus en plus dures, pour un salaire qui ne permet plus de vivre dignement. Et tout cela pour gonfler encore plus les bénéfices de PSA.

On n'a pas le choix. Leur seule limite à l'augmentation de notre précarité sera notre colère. Il faudra se battre pour imposer des augmentations de salaire, l'embauche et de nouveaux droits.